

Pannes d'électricité État de la situation – 4 novembre 2019 – 10 h 30

Magog, le 4 novembre 2019 – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) dresse un nouvel état de la situation à la suite des pannes électriques qui perdurent depuis le vendredi 1^{er} novembre.

Centre d'accueil temporaire, eau potable et douche

La Ville de Magog désire rappeler aux sinistrés que l'Espace culturel de Magog, situé au sous-sol de la Bibliothèque Memphrémagog (90, rue Saint-David), est ouvert jusqu'à 21 h, le lundi 4 novembre. Les citoyens qui n'ont pas d'électricité peuvent s'y réchauffer et remplir leurs contenants d'eau potable. Des breuvages chauds seront servis. Il sera aussi possible de recharger les appareils électroniques tels les téléphones cellulaires. Les animaux ne sont pas autorisés. La Croix-Rouge est également sur place.

Par ailleurs, le centre sportif La Ruche ouvre à nouveau ses portes aux citoyens qui désirent prendre une douche. Le Centre accueillera les citoyens de 16 h à 21 h 30 aujourd'hui, le lundi 4 novembre.

Outre le centre d'accueil pour les sinistrés, les citoyens qui désirent se procurer de l'eau potable peuvent remplir leurs contenants dans les bâtiments municipaux munis d'un autocollant « Remplis Vert », soit à l'aréna, à la Bibliothèque Memphrémagog, au centre communautaire ainsi qu'à l'hôtel de ville. Plusieurs commerces offrent également ce service sur le territoire de Magog. Pour consulter la liste des bâtiments où il est possible de remplir des contenants d'eau potable, visitez le www.remplisvert.com.

Heures d'ouverture prolongées à l'écocentre

Pour les citoyens qui souhaiteraient se départir des résidus sur leur terrain, la Ville de Magog prolonge les heures d'ouverture de son écocentre situé au 2300, rue Tanguay. Il sera ouvert comme à l'habitude de mardi à samedi de 8 h 30 à 15 h 30. Dimanche, il sera ouvert exceptionnellement de 8 h 30 à 15 h.

Pannes d'électricité

À 9 h, le lundi 4 novembre, 794 clients desservis par Hydro-Québec étaient encore privés d'électricité. Selon Hydro-Québec, dans les 24 prochaines heures l'électricité devrait être de retour sur tout le territoire de Magog.



Feux extérieurs

La Ville de Magog désire rappeler aux citoyens qu'il est important de respecter la [réglementation en vigueur](#) concernant les feux à ciel ouvert. L'utilisation d'un appareil fermé et grillagé est obligatoire partout sur le territoire de Magog.

Fermetures de rues

Le chemin Gendron, entre la route 247 et le chemin Tétreault, est toujours fermé à la circulation et le demeurera jusqu'à nouvel ordre. La rue Bordeleau est également fermée, entre le chemin Tétreault et la rue Légaré.

Conseils de sécurité

Puisqu'une panne électrique majeure peut occasionner certains risques pour la santé et la sécurité des personnes, la Ville de Magog invite les citoyens à consulter les conseils de sécurité qui se trouvent sur son site Internet au ville.magog.qc.ca/pannes. Particulièrement en ce qui concerne les risques d'incendie, d'asphyxie au monoxyde de carbone et d'intoxication alimentaire.

Pour toute requête, les citoyens sont invités à contacter le service aux citoyens (Service GO) au 819 843-3333.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

